

Actualités du patrimoine vaudois

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **7 (2017)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ACTUALITÉS DU PATRIMOINE VAUDOIS

LA REDÉCOUVERTE DES DÉCORS EN FAÏENCE DE L'ANCIENNE BOULANGERIE

KAUERT AU WHITE HORSE PUB DE MONTREUX : HISTOIRE ET CONSERVATION

Nicole Meystre-Schaeren & Carole Schaub

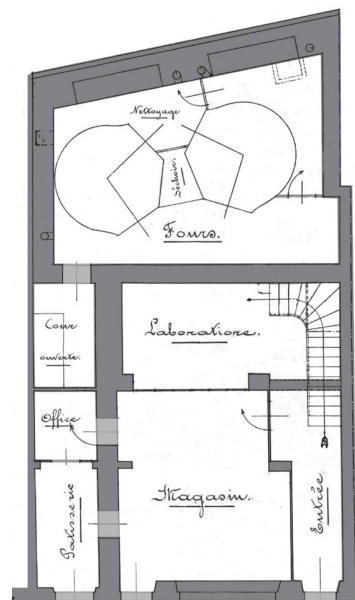
C'est l'histoire d'un bâtiment qui, comme tant d'autres, a connu plusieurs vocations et marqué autant de générations. Situé au n° 28 de la Grand-Rue à Montreux, l'édifice a d'abord abrité la boulangerie Kauert (de 1904 à 1970), puis le White Horse Pub (de 1972 à 2014), et s'apprête à vivre une troisième destinée en tant que restaurant. Malgré les lourdes transformations entraînées par ces changements d'affectation, le lieu n'a pas perdu toute sa substance historique, puisque le magnifique décor en faïence réalisé au début du XX^e siècle pour orner les murs de la boulangerie Kauert a survécu jusqu'à nous et a pu être préservé.

Retrouvées par hasard en 2014 derrière des boiseries, ces faïences peintes présentent un double intérêt: d'une part comme nouvel apport à l'historiographie montreuusienne, et, d'autre part, en tant que cas particulier de sauvetage d'un objet patrimonial. Carole Schaub, historienne de l'art et ancienne collaboratrice des Archives de Montreux, présente ainsi le résultat de ses recherches historiques sur ce décor; Nicole Meystre-Schaeren, responsable des Archives de Montreux, évoque ensuite les démarches entreprises par la Commune de Montreux entre 2014 et 2016 – de la redécouverte des faïences à leur dépose – pour sauvegarder ce pan de l'histoire montreuusienne.

LA BOULANGERIE KAUERT DE MONTREUX

La première boulangerie portant le nom de Kauert à Montreux a été ouverte en 1869 par Nicolas Kauert au n° 84 de la Grand-Rue; l'établissement est réputé pour ses petits pains et ses croissants qu'il est alors le seul de la région à fabriquer. Son fils, Albert-Nicolas Kauert (1870-1946), reprend le commerce en 1900, et décide de le déménager à 500 mètres de là, au n° 28. Il lance en 1901 les biscottes « Valmont » qui remportent de nombreux prix lors d'expositions professionnelles: médaille d'argent à Amsterdam (1902), médaille d'or à Lyon (1902), grand prix à Marseille (1903) et à Bordeaux (1903)¹.

Pour les besoins de la production, les locaux deviennent rapidement trop exigus et le matériel semble vétuste, entraînant des plaintes du voisinage gêné par le dégagement de fumée provoqué par les fours². Dès lors, en 1904, le boulanger s'adresse aux architectes Jules Savary et Charles



1 Plan de mise à l'enquête pour le rez-de-chaussée de la boulangerie Kauert, Jules Savary arch., septembre 1904 (AM Chd GE 466).

Schorp³ pour mener à bien d'importants travaux d'agrandissement et de surélévation du bâtiment existant. Les maîtres d'œuvre obtiennent dans la foulée l'autorisation d'étendre les caves du commerce à l'arrière, jusque sous la rue du Marché, pour le stockage du bois et du charbon. Le permis d'habiter est finalement délivré au début de l'année 1906⁴. En 1909 et 1912, des travaux pour installer une marquise sur la Grand-Rue et un nouvel agrandissement des caves viennent compléter ces installations⁵.

Le plan de situation, figurant dans le dossier de mise à l'enquête déposé en septembre 1904⁶, signale la démolition de la bâtisse antérieure, afin d'exploiter l'entier de la parcelle, en alignant le nouvel édifice à la fois sur la Grand-Rue et sur la rue du Marché à l'arrière. La façade est traitée dans un style Beaux-Arts. Deux appartements sont aménagés dans les étages et le rez-de-chaussée est divisé en deux zones d'activités (fig. 1). À l'arrière, le boulanger dispose d'un laboratoire et d'une pièce où sont installés deux fours. Côté Grand-Rue, la façade est percée de trois entrées: l'une indépendante du commerce donne accès aux étages, la seconde, flanquée d'une large vitrine, s'ouvre sur le magasin, et la dernière dessert la pâtisserie, qui offrirait probablement un service comparable à celui d'un tea-room.

LE DÉCOR EN FAÏENCE (1904-1906)

Au début de l'année 2016, la suppression de la moquette, des boiseries et du faux plafond qui servaient de décor au White Horse Pub a révélé un ensemble décoratif des murs et des sols pratiquement intacts (**fig. 2**), laissant entrevoir ce qu'avait été la boulangerie Kauert durant la première moitié du XX^e siècle. À cette époque, le sol est entièrement pavé de carreaux en ciment (**fig. 3**). Ces derniers, ornés d'une grande variété de motifs géométriques ou végétaux de couleurs différentes, sont assemblés de manière à souligner les volumes de la pièce. Les murs sont, quant à eux, entièrement réalisés en carreaux de faïence, qui sont agencés de façon à reproduire les registres d'une boiserie. Ainsi, au niveau du sol, une fine bande turquoise foncé tient lieu de plinthe, au pied d'un soubassement plus clair, surmonté d'un entablement cannelé. La moitié supérieure du mur est occupée par des faïences bleu pâle uni agrémentées d'une frise, et, ponctuellement, par des groupes de quatre carreaux formant des motifs floraux Art nouveau. C'est dans cette partie supérieure que sont insérés trois cadres contenant chacun la représentation d'un célèbre monument montreuisien, à la manière d'une fenêtre découpée dans le mur, s'ouvrant sur le paysage environnant⁷.

Sur le mur sud, à droite de l'entrée de la boulangerie, un premier panneau offre une vue de l'île de Salagnon et de son *palazzetto* méditerranéen (**fig. 4**). Cet édifice construit vers 1900 pour le peintre français Théobald Chartran⁸ est particulièrement emblématique de la Belle Époque montreuissienne et de son tourisme international. Au moment de la dépose de ce panneau, les restaurateurs ont constaté que la numérotation figurant au dos des carreaux est incomplète, indiquant qu'il manque une rangée verticale à droite. Cette suppression est peut-être due à de la casse lors du transport ou de la pose, ou à une contrainte technique quelconque. Face à ce premier panneau, sur le mur nord de la pâtisserie, c'est une vue du temple de Montreux qui a été choisie (**fig. 5**). Cette représentation, complétée par une barque à voile latine sur le lac et, en arrière-plan les montagnes, fait également partie des poncifs romantiques plébiscités par les touristes en séjour sur la Riviera vaudoise à la Belle Époque.

Pour ces deux tableaux, on remarque l'emploi du même cadre en faïence cannelée d'un ton turquoise plus soutenu, un format paysage qui habille judicieusement les pans de murs sur lesquels ils prennent place, ainsi qu'un accord chromatique entre le bleuté du mur et ces représentations faisant la part belle au ciel et à l'eau. Ce décor d'une belle homogénéité est complété par un troisième panneau figurant le pont sur la Veraye entre Territet et Veytaux (**fig. 6**); ce petit ouvrage en pierre de taille attesté dès 1691 fait également partie des paysages authentiques et charmants

appréciés des visiteurs étrangers⁹. Pour le reste, ce dernier tableau est assez différent des deux autres. En effet, l'œuvre est traitée dans un plus petit format et à la verticale. Quant à la touche de l'artiste, elle est moins précise, avec des cernes beaucoup plus marqués. Enfin, le cadre n'est pas du tout semblable, formé de demi-carreaux unis appliqués en relief; ce dernier vient d'ailleurs couper des motifs de banderoles appliqués sur la partie supérieure du mur. Cette représentation a, de toute évidence, été réalisée plus tardivement, peut-être lors des travaux de 1909 ou 1912 évoqués précédemment. En effet, à une date indéterminée, le mur séparant la pâtisserie du magasin (**fig. 1**) a été abattu, laissant ainsi un petit pan de mur à nu. Les propriétaires ont donc, selon toute vraisemblance, fait appel au même fournisseur qu'en 1904 pour combler cette lacune et compléter l'ensemble décoratif.

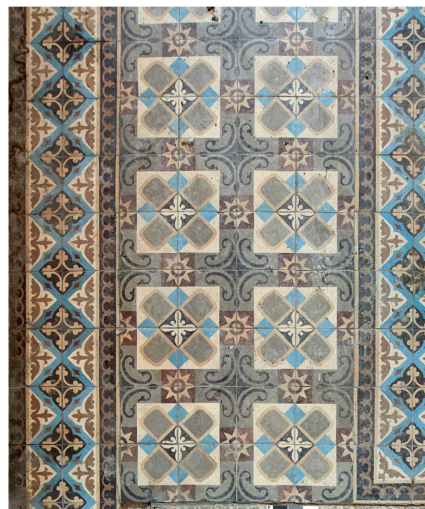
Ce choix de décor entièrement réalisé en carreaux de faïence et de ciment répond à plusieurs besoins. Tout d'abord, c'est un excellent moyen de se démarquer visuellement de la concurrence des autres boutiques de la Grand-Rue, ne serait-ce qu'auprès de l'importante clientèle étrangère. En effet, les trois thèmes retenus pour les tableaux figurent parmi les motifs les plus populaires reproduits et vendus sur la Riviera. Comme en témoignent des exemples conservés aux Archives de Montreux (**fig. 7abc**), les scènes peintes sur les faïences ont très probablement été directement reproduites sur la base de cartes postales et/ou de gravures fournies par le propriétaire de la boulangerie ou par les architectes. Outre cet aspect esthétique, les carreaux de ciment et de faïence connaissent une vogue sans précédent en Europe dans le courant du XIX^e siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, surtout pour les édifices publics et les magasins vendant des denrées alimentaires. En effet, il s'agit d'un matériau devenu assez peu onéreux grâce à une production industrialisée et standardisée, d'une grande résistance, et très performant en termes d'hygiène¹⁰.

LA FAÏENCERIE WESSEL À BONN

Les carreaux de la boulangerie Kauert qui ont été déposés portent au dos la marque de la faïencerie Wessel à Bonn. L'art de la faïence, longtemps de production artisanale, connaît un renouveau dans la première moitié du XIX^e siècle en Angleterre grâce à la fabrication de nouvelles machines et aux travaux de céramistes comme Herbert Minton. Les détails du procédé technique sont diffusés grâce aux publications spécialisées et à des conférences, ce qui permet à d'autres centres de production de se développer à leur tour, en Angleterre même, puis en France, en Belgique, ainsi qu'en Allemagne, notamment dans la région de Bonn¹¹. C'est le prince-électeur Clément-Auguste de Bavière (1700-1761) qui donne le point de départ à



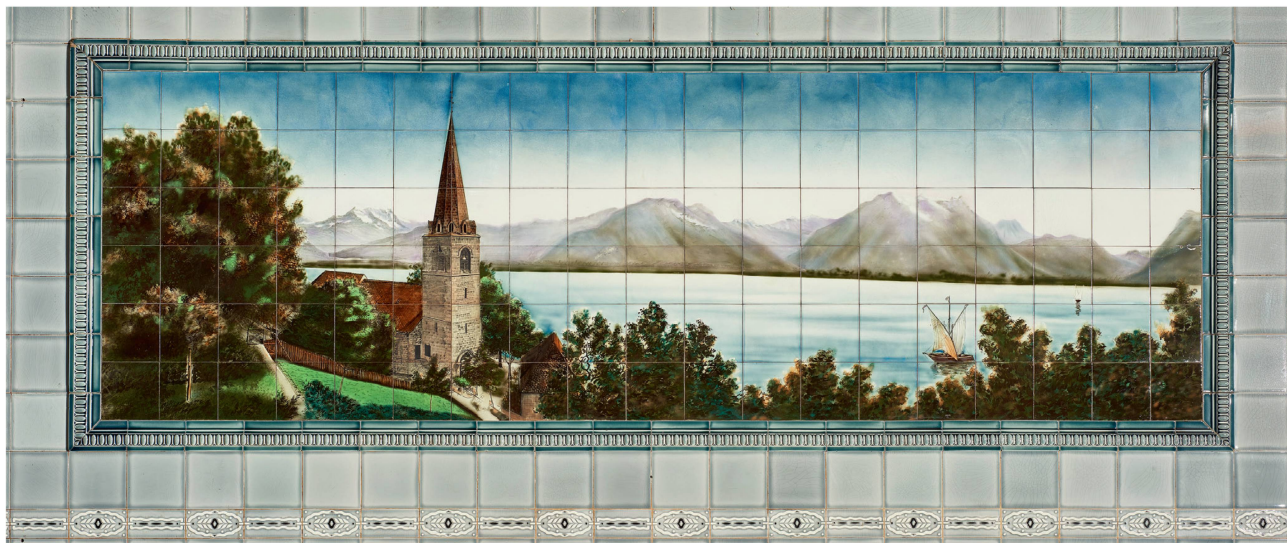
2 Le panneau du temple de Montreux sur le mur nord, à gauche de l'entrée, et le panneau du pont sur la Veraye. La suppression des aménagements du pub a révélé une conservation pratiquement intacte de l'ensemble du décor en faïence et en carreaux de ciment posés au sol et sur les murs. Les zones brun foncé témoignent de l'état des faïences avant nettoyage. Le tableau du temple est le seul à avoir pu être conservé in situ (© Rémy Gindroz, photographe).



3 Détail du sol en carreaux de ciment montrant la grande richesse des motifs formant une composition de belle qualité, aujourd'hui détruite (© Rémy Gindroz, photographe).



4 Paroi sud, l'île de Salagnon. La finesse de la cloison portant le décor explique peut-être la perte de quelques carreaux du cadre (© Rémy Gindroz, photographe).



5 Paroi nord, le temple de Montreux, dont les couleurs vives sont réapparues lors du nettoyage préalable à la campagne de documentation photographique (© Rémy Gindroz, photographe).



6 Paroi est, le pont sur la Veraye. Ce panneau, dont la facture diffère des autres scènes, a sans doute été ajouté postérieurement, lors de la suppression de la cloison divisant le magasin (© Rémy Gindroz, photographe).



7abc Cartes postales de l'île de Salagnon, du temple de Montreux et du pont sur la Veraye. Malgré quelques différences de prise de vue, on constate que l'artiste qui a réalisé les peintures sur faïence a reproduit avec exactitude le site et le paysage environnant, notamment le massif pittoresque des Dents du Midi. La carte figurant le pont est parfaitement identique à l'œuvre sur faïences: cette image a très certainement été le modèle fourni aux ateliers Wessel (AM ICO A14 1206, A14 0508, A3 0293).

cette industrie dans la région, en finançant l'établissement d'une faïencerie non loin de son château de Poppelsdorf. En 1821, cette petite manufacture est reprise par un certain Ludwig Wessel, et rebaptisée en 1823 «Porzellan- und Steingutfabrik Ludwig Wessel Bonn». Acquéreur de plusieurs autres entreprises et usines de faïenceries de la région, il devient rapidement un magnat de cette industrie¹². Reprise par son fils, puis par ses petits-fils, l'entreprise se développe et propose dès 1880 un catalogue très complet d'objets allant des carreaux de ciment pour les sols à des carreaux de céramique muraux, en passant par toute la gamme d'objets tels que des vases ou encore de la vaisselle¹³. Il faut attendre 1891 pour qu'un département distinct soit créé pour la production spécialisée des carreaux muraux. En outre, dès 1889, l'entreprise investit une partie de son capital dans la construction d'une ligne de chemin de fer, ce qui donne ainsi l'opportunité à l'entreprise de développer son marché au niveau national et international, en facilitant la livraison de ses produits¹⁴.

Si la Suisse ne rivalise pas avec les grands centres européens de production de faïences, quelques entreprises voient toutefois le jour durant le XIX^e siècle ; c'est notamment le cas à Carouge (GE), où plusieurs ateliers profitent du développement des infrastructures industrielles de la ville. Dans leurs catalogues figurent de nombreuses pièces de vaisselle, mais aussi des carreaux peints décoratifs du même type que ceux découverts à Montreux¹⁵. Aucune source ne permet de savoir comment Albert-Nicolas Kauert a été amené à choisir une entreprise étrangère plutôt que carougeoise pour réaliser la décoration intérieure de sa boulangerie. L'a-t-il fait sur conseil des architectes ? D'un fournisseur local ? A-t-il vu les produits de la firme Wessel lors d'une exposition professionnelle à laquelle il participe entre 1902 et 1903 ? Si nous demeurons au stade des spéculations, il est néanmoins particulièrement intéressant de constater comment, à cette période, grâce aux nombreuses revues spécialisées publiées et aux différentes expositions nationales et internationales, la production artisanale et industrielle s'ouvre à de nouveaux marchés et s'exporte largement hors des limites territoriales qui ont longtemps eu cours.

LA CONSERVATION DE FAÏENCES PEINTES : CHRONIQUE D'UN SAUVETAGE

En mars 2014, à la fermeture du White Horse Pub, la Commune de Montreux et le Canton de Vaud – via sa section Monuments et sites – sont informés de la présence de trois panneaux de faïence mis au jour sous les boiseries du pub. Les nouveaux propriétaires des lieux sont alors déjà en possession d'un permis de construire en force et le projet implique d'abattre les cloisons sur lesquelles sont

fixées les œuvres. Cette demande a reçu l'aval du Service de l'urbanisme de la Commune de Montreux, ainsi que de la Centrale des autorisations en matière d'autorisations de construire du Canton de Vaud (CAMAC). En réalité, aucun des dossiers d'enquête concernant ce bâtiment ne contient une mention explicite au sujet des décors intérieurs. Les dossiers des transformations de 1904 sont certainement antérieurs à la mise en place des faïences ; quant au dossier de 1972, date de la transformation de la boulangerie en pub, il ne contient que très peu d'informations.

DE LA BOULANGERIE KAUERT AU WHITE HORSE PUB

À partir de 1972, les trois panneaux de faïence connaissent quatre décennies d'existence discrète, recouverts par les lambris d'un pub qui voit se succéder des générations de Montreusiens, de même que quelques-uns des artistes les plus illustres de la scène musicale présente alors à Montreux, dont Freddie Mercury¹⁶. Appréciés en partie pour leur résistance, les décors de faïence s'acclimatent très bien à cette nouvelle destinée qui connaît son lot de fumée, de concerts, de bagarres, d'infiltrations d'eau et même d'incendies !¹⁷

Invisibles sous leur camouflage, les faïences ne sont pas mentionnées au recensement architectural de la Commune de Montreux en 1978. Le bâtiment de la Grand-Rue 28 obtient alors la note 4 (bien intégré). Le préavis des Monuments et sites cité dans le cadre de la synthèse CAMAC de 2012 mentionne que «le bâtiment est particulièrement représentatif de l'architecture du XIX^e siècle par son jeu de modénatures et de moulurages ainsi que par la présence de garde-corps en fer forgé formant des motifs»¹⁸. Aucune mention, donc, d'un élément intérieur digne d'intérêt.

LA (RE)DÉCOUVERTE DES DÉCORS

Pour toutes ces raisons, lors de la fermeture du pub en mars 2014, la surprise est de taille... Quelques premières ouvertures dans les boiseries du pub laissent apparaître deux décors typiques de Montreux : l'église Saint-Vincent et l'île de Salagnon. Un troisième panneau est partiellement mis au jour, mais il est, dans un premier temps, non identifiable. La presse consacre quelques lignes à la découverte et suscite ainsi un intérêt croissant de la part des Montreusiens¹⁹.

Malgré le permis de construire délivré, la Commune reprend contact avec le propriétaire qui se montre sensible à la découverte et manifeste sa volonté de conserver, dans le

cadre des transformations, ce qui peut l'être. Les Archives communales obtiennent alors la promesse de pouvoir effectuer une campagne photographique une fois les boiseries retirées.

Le début des travaux ayant été reporté à plusieurs reprises, le propriétaire recontacte finalement la Commune en été 2015, annonçant des travaux imminents et ne souhaitant pas être retardé dans son calendrier des travaux par des mesures de préservation des panneaux de faïence. Dans l'intervalle, la société propriétaire a modifié ses projets: elle prévoit désormais un restaurant au rez-de-chaussée du bâtiment et la conservation sur site des décors n'est plus prévue dans les nouveaux plans. Les cloisons sur lesquelles se trouvent les faïences seront détruites, ce qui est conforme au permis de construire délivré en 2012. En outre, la société n'exploitera pas elle-même les lieux et n'a pas mentionné les décors de faïence dans ses tractations avec le futur acquéreur. Enfin, en plus de la Commune, la société propriétaire a également recontacté les Monuments et sites, dans l'espoir de voir avancer son projet dans les meilleurs délais.

La Commune se montre intéressée à la préservation et à la dépose de certains des panneaux. Les Monuments et sites, pour leur part, tentent de convaincre le propriétaire de l'importance de maintenir les décors sur place, à ses frais, afin de les préserver dans leur contexte d'époque. Plusieurs séances sur site ont lieu entre les propriétaires, les architectes et ingénieurs, les Monuments et sites et les services communaux concernés (Urbanisme et Archives communales).

Quand tous les lambris sont finalement retirés, début 2016, une nouvelle surprise se présente. L'ensemble des murs est recouvert de faïences et les trois panneaux, représentant l'île de Salagnon, l'église Saint-Vincent et – cette fois entièrement visible – le Pont sur la Veraye, ne sont que les éléments figuratifs du décor de l'ancienne boulangerie Kauert comportant en outre des petits éléments décoratifs, des frises ainsi que des sols, tous d'époque. Les faïences sont brunies par le temps, couvertes de graisse et de poussière, mais un nettoyage manuel permet facilement de leur redonner tout leur éclat. Seuls quelques éléments provenant du cadre d'un des panneaux sont manquants: pour le reste, les trois panneaux figuratifs sont intacts.

Avant de connaître la tournure que prendront les événements, la Commune mandate alors un photographe afin de recenser tous les éléments mis au jour et de rendre compte au mieux de l'ensemble.



8 Le panneau « Pont sur la Veraye », prélevé, en cours de dégagement du matériel brique/mortier. Sur le mur à l'arrière-plan: le panneau « Temple de Montreux » après encollage des faïences, et pose d'un système de protection sur toute la surface (AM).

LA MUNICIPALITÉ DÉCIDE DE PRÉLEVER DEUX PANNEAUX

Devant l'importance de ces découvertes et l'empressement du propriétaire, la Commune de Montreux se décide à agir. En l'espace d'une semaine, la Municipalité vote l'acquisition et le prélèvement des panneaux de l'île de Salagnon et du pont sur la Veraye et signe une convention avec le propriétaire concernant également le troisième panneau, l'église Saint-Vincent. Celui-ci sera protégé pour la durée des travaux et le propriétaire actuel s'engage à s'assurer que le futur acquéreur en respecte l'intégrité, la bonne conservation et le mette en valeur dans le nouvel établissement, même si une colonne porteuse sera construite quelques centimètres devant lui. Le futur acquéreur doit également avertir la Commune s'il envisage de se séparer du panneau ou de le détruire.

Une fois la décision de la Municipalité prise et la convention signée, il reste trois jours – samedi, dimanche et lundi – aux restaurateurs mandatés pour intervenir. L'atelier de restauration travaille alors sans relâche dans des conditions extrêmes: neige, pluie, froid, infiltration d'eau dans un immeuble où les fils électriques sont à nu...

Mais l'intervention se passe bien: l'île de Salagnon et le pont sur la Veraye sont déposés, et ce, sans qu'aucun des carreaux de faïence ne soit abîmé (fig. 8). La suite de la restauration a lieu en atelier, dans le courant de l'été 2016: les techniques éprouvées en archéologie sont appliquées à du matériel moderne²⁰. En fin d'été, les panneaux réintègrent

la collection des œuvres d'art communales, remontés sur des supports en nid d'abeille.

Le troisième panneau, quant à lui, a été recouvert par les restaurateurs d'un dispositif de protection afin de résister au mieux aux travaux de transformation lourds entrepris sur le bâtiment. Il faut dès lors attendre la fin du chantier de la Grand-Rue 28 pour vérifier s'il est bien intact.

CONCLUSION

Autour de 1900, en Suisse et en Europe, les ensembles décoratifs réalisés en carreaux de ciment et de faïence étaient très répandus. Ils sont notamment très appréciés dans des lieux où l'hygiène est primordiale, comme les magasins vendant des denrées alimentaires, mais aussi dans les lieux publics à fort passage, où ces matériaux sont à la fois faciles d'entretien et extrêmement résistants²¹. Malheureusement, ces décors ont le plus souvent souffert du besoin des propriétaires de renouveler leurs installations techniques ou de s'adapter à la mode du moment, conduisant à la destruction de la plupart d'entre eux. Dès lors, l'ensemble découvert à la Grand-Rue de Montreux faisait figure d'exemple rarissime en Suisse, chargé d'une importante valeur patrimoniale.

Plus généralement, cet exemple démontre la richesse du patrimoine de nos régions et doit attirer notre attention sur la nécessité d'un recensement architectural qui ne se limite pas à la structure extérieure de l'édifice, mais qui le prend en compte dans sa globalité, permettant ainsi d'agir sur la préservation de témoignages historiques aussi intéressants que celui-ci.

¹ AM Chd RA 62 et 68, Registre des habitants 1894-1895 et 1900-1901; nécrologie d'Albert Kauert in *Feuille d'avis de Montreux*, 7 juin 1946; AM PP 87, fonds Ch. C. Riolo, annuaire Vevey-Montreux 1904-1906.

² AM Chd A 69, Procès-verbaux de la Municipalité du Châtelard, pp. 707, 712, 717, 720 et 726.

³ Architectes très actifs dans la région montreu-sienne, auteurs de plusieurs locaux commerciaux et de villas. Voir Joëlle NEUENSCHWANDER FEHL, «Montreux», *INSA* 7.

⁴ AM Chd A 70, p. 601.

⁵ AM Chd A 72, p. 223; Chd A 73, pp. 220, 247, 298 et 491.

⁶ AM Chd GE 466, dossiers du service de l'urbanisme.

⁷ Ce sont ces trois «tableaux» qui ont été découverts partiellement derrière les boiseries en 2014 et qui ont été le point de départ du chantier de conservation.

⁸ La villa est construite entre 1900 et 1901 (*GdL*, 21 septembre 1900 et 4 mai 1901). L'architecte local Louis Villard exécute des plans venus de Paris, signés G. Lauzanne. *L'INSA* 7 (pp. 125-126) donne par erreur la date de 1909, et identifie l'auteur des plans comme Gaston Lauzanne (1884-1936). Il est plus vraisemblable qu'il s'agisse de son père Gustave (1863-1948), également architecte à Paris («Lauzanne, Gaston», in *Dictionnaire des élèves architectes de l'École des beaux-arts 1800-1968*, en ligne sur agora.inha.fr).

⁹ Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS), fiche VD 5.2 (www.ivs.admin.ch).

¹⁰ Mario BAECK, *Splendeurs domestiques: les carrelages de sol et de mur en céramique et en ciment en Belgique*, Namur 2013, pp. 45-80; Laurence CHAUDUN, *Paris céramique: les couleurs de la rue*, Paris 1998, pp. 31-32.

¹¹ BAECK 1998 (cf. note 10), pp. 47-48; Wilhelm JOLIET, *Die Geschichte der Fliese*, Cologne 1996, pp. 214-220.

¹² Michael WEISSER, *Wessel's Wandplatten-Fabrik Bonn*, Cologne 1978, pp. 55-56.

¹³ Histoire et catalogue des objets produits dans la manufacture, voir WEISSER 1978 (cf. note 12); Michael WEISSER, *Porzellan- und Steingutfabrik Ludwig Wessel Bonn-Poppelsdorf*, Cologne 1980.

¹⁴ WEISSER 1978 (cf. note 12), p. 57.

¹⁵ *Arts à Carouge: céramistes et figuristes*, dir. par Jean M. Marquis, Carouge 2006 (Dictionnaires carougeois, tome 4A); *Faïence carougeoise: les manufactures Picolos et Degrange entre tradition et modernité (1880-1903)*, Carouge 2010.

¹⁶ Lesley-Ann JONES, *Freddie Mercury: The definitive Biography*, Londres 2011, p. 221.

¹⁷ La presse locale relate trois départs d'incendie en l'espace d'une semaine à la fin du mois de juin 1993 (*L'Est Vaudois*, 6 juillet 1993).

¹⁸ Commune de Montreux, Service de l'urbanisme, dossiers 2012-10393 et 2016-10393, synthèse CAMAC 132'296 du 16 novembre 2012.

¹⁹ «Des Russes feront du White Horse un salon de massage», in *24 Heures*, 20 mars 2014. Questionnant la nature des massages prévus par les nouveaux propriétaires, cet article alimente également la rumeur au sein de la population.

²⁰ Le prélèvement, après protection de la surface, encollage et fabrication d'une structure de renfort et de maintien, est effectué selon une méthode identique à celle utilisée pour les peintures murales antiques d'envergure.

²¹ BAECK 2013 (cf. note 10); CHAUDUN 1998 (cf. note 10); Fabienne HOFFMANN *et al.*, *Escaliers: décors et architecture des cages d'escalier des immeubles d'habitation de Suisse romande, 1890-1915*, Lausanne 2006.

QUELQUES JALONS À PROPOS DE LA PLATE-FORME¹ DE SÉVELIN

Martine Jaquet

En 2017, la plate-forme de Sévelin s'apprête à vivre une mutation importante avec l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation, qui permettra en particulier la création de logements dans ce périmètre, dédié jusqu'à ce jour par définition à des activités artisanales ou industrielles.

Alors que l'histoire de la plate-forme du Flon qui débute en 1874 est bien connue grâce plusieurs ouvrages publiés dès le milieu des années 1980², celle de la plate-forme de Sévelin, que nous délimitons entre le pont Chauderon, à l'est, et l'avenue de Sévelin à l'ouest, n'a pas encore été établie. La présente contribution permet de poser quelques jalons, en particulier concernant les décisions communales, les enjeux économiques et spatiaux ainsi que les acteurs qui ont contribué à façonner sa physionomie actuelle³.

DE LA PRAIRIE À L'INDUSTRIE

Le projet de pont Chauderon est développé au cours des années 1902-1903 et sa construction réalisée au cours des deux années suivantes. Simultanément, la Ville de Lausanne se préoccupe de l'avenir de la vallée du Flon, en aval. Celle-ci se présente alors comme une vallée encaissée, avec des parchets de vignes sur son versant exposé au sud, quelques maisons d'habitation; pour le reste, des cultures maraîchères, des prés parfois plantés de fruitiers, une zone boisée dans le fond où la rivière méandre à l'air libre.

C'est en 1902 que le Conseil communal vote un crédit de près de 200 000 francs⁴ pour prolonger le terre-plein créé par le Lausanne-Ouchy (L-O) et donne ainsi l'élan qui conduira au comblement de la vallée⁵. Les réflexions portent aussi sur l'avenir du réseau ferroviaire à Lausanne: l'implantation par la compagnie du Jura-Simplon (J-S) d'une gare de marchandises dans la vallée du Flon, voire le raccordement de la zone de Sébeillon-Sévelin à la gare de Mornex par des remblais et un tunnel sous Montbenon. D'autres projets concernent la liaison entre la gare du L-O au Flon et la gare de triage du J-S à Renens. Il ressort de ces réflexions qu'il est indispensable pour l'éventuelle réalisation de ces projets de procéder au comblement de la vallée en créant des surfaces planes «soit pour leur utilisation directe, soit pour mettre en valeur des terrains immédiatement adjacents de la gare aux marchandises petite vitesse à créer [sic]»⁶. Le développement de voies de circulation longitudinales rend aussi nécessaire la création de remblais pour les soutenir et pour créer une «place



1 *Domaine de La Violette, aquarelle anonyme, vers 1850 (© MHL)*

industrielle» dans la vallée. Ce projet permet d'assurer «un débouché aux excédents de déblais» quand le comblement de la plate-forme du L-O sera terminé. Surtout, il importe aux autorités de reprendre l'initiative des mains privées du L-O «de manière que nous commandions nous-mêmes la situation pour le plus grand profit de la communauté.»⁷

En chiffres, le projet prévoit un comblement d'une longueur de 840 m avec une ligne de pente moyenne de 4.6%, une hauteur de terre constante de 22 à 23, voire 25 m, sur une surface totale de 132 600 m²; l'entreprise s'échelonnait sur 40 à 50 ans et nécessitera 2 millions de m³ (à titre de comparaison, le remblai du L-O au Flon a nécessité 1 million de m³ et a duré 25 ans). Toutefois, aucun projet précis n'est formulé et l'impact de la construction du pont Chauderon, édifié peu après, n'est pas évoqué.

Le coût de l'ensemble de l'opération est devisé à 2 millions de francs qui couvrent principalement l'achat des terrains, le voûtage du Flon et la réception des remblais. Quant aux recettes prévues, elles comprennent une taxe de 50 ct sur 2 millions de m³ et une valorisation des 133 000 m² de terrain à 25 fr. le m², soit plus de 3 millions de francs.

La décision ne concerne que l'acquisition des premiers terrains, car il s'agit de faire barrage à d'éventuelles initiatives privées. L'intention est aussi de s'opposer à d'éventuelles spéculations. L'absence de réflexion à propos du plan d'extension est déplorée par certains; en effet, cette procédure aurait permis de procéder à des expropriations plutôt qu'à des achats de terrains⁸.

UN TOURNANT DÉCISIF

Bien que l'emplacement de la future gare de marchandises ne soit pas encore défini, la pression spéculative sur le prix des terrains semble s'accroître sur ce périmètre. Aussi la Commune acquiert en 1905 le domaine de La Violette, de même qu'une concession pour la construction d'une voie ferrée Renens-Vallée du Flon alors en mains privées⁹.

En 1906, alors que la Municipalité demande un crédit de près de 300 000 francs pour l'acquisition de six nouvelles parcelles¹⁰, un coup de théâtre se produit! Convaincu de la nécessité de combler la vallée le plus rapidement possible et d'y créer une gare aux marchandises, le Conseil communal refuse le crédit; il demande a contrario que la Commune procède par expropriation. Une estimation de tous les terrains nécessaires au comblement de la vallée est alors décidée.

Le directeur des Travaux Henri Jaccottet, ingénieur de profession, élabore dès lors un projet de trois terrasses qui ne nous est connu que par sa description en 1920¹¹: la gare aux marchandises à l'est, sur la plate-forme du L-O à la cote 482.50; un premier palier à 466.50 traversé par le pont Chauderon et un second à 454.50, filant à l'ouest.

Suite aux travaux d'une commission d'experts, l'expropriation de terrains destinés à la gare est abandonnée, considérée comme du domaine exclusif des CFF. En 1911, la même commission confirme l'option de la plate-forme inférieure à la cote de la gare CFF, soit à 450 m, et d'un long plan incliné suivant la pente de la rue de Genève.

Entre 1909 et 1920, c'est une somme plus de 2 millions et demi de francs que la commune consacre aux travaux dans la vallée du Flon, à l'expropriation de terrains et à la construction de plusieurs rues. Elle couvre également la réception des remblais, les terrassements à la Violette et la création de près de 11 000 m² de terrasse au niveau 450. Ces travaux sont effectués pour l'essentiel dans le cadre de chantiers de secours pour les chômeurs. Comme le volume des déblais à recevoir n'atteint pas les objectifs, les comblements sont réalisés par l'entassement de gadoues, qui atteint au bas de Sévelin une hauteur de 12 m. Ainsi le comblement est réalisé en haut, dans le prolongement de la plate-forme du L-O, et tout en bas pour atteindre la cote 450 par apport de gadoues, de «déchets publics putrescibles» recouverts journalièrement par des terres provenant du chantier à proximité. Le remblaiement des terrasses médianes ainsi que la réalisation d'une artère au sud sont momentanément laissés de côté.



2 Chantier de terrassement en contrebas du pont Chauderon et le long de la rue de Genève. Photographie anonyme, 1924 (coll. du MHL).

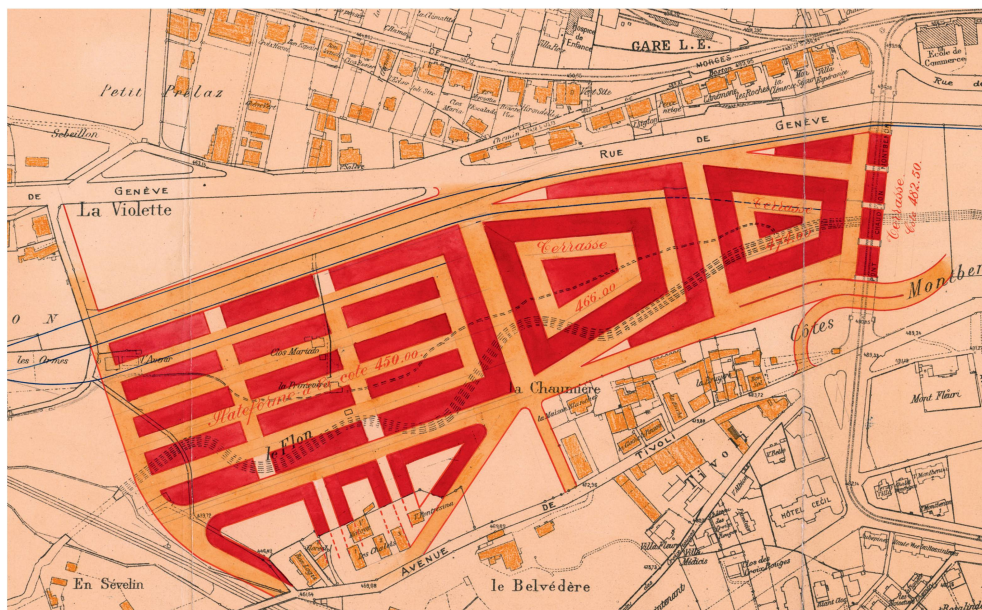
UN PREMIER PLAN DIRECTEUR

Il faut attendre plus de quinze ans depuis les premiers travaux pour que soit adopté le premier plan directeur pour Sévelin, qui se borne d'ailleurs à prévoir la création de plates-formes¹². La réflexion porte sur les avantages et inconvénients de l'option plan incliné *versus* paliers. La première propose un contact parfait avec la rue de Genève, mais nécessite la création de plaques tournantes pour desservir les voies transversales et de paliers et talus pour les supporter, coupant ainsi le plan incliné. C'est donc la solution en paliers qui est adoptée:

NIVEAU	COTE	LONG. X LARG.	SURFACE
1 (L-O)	482.50	60 x 125 m	7500 m ²
2	474	150 x 135 m	21 800 m ²
3	466	180 x 156 m	28 100 m ²
4 (CFF)	450	400 x 200 m	80 000 m ²

Deux routes doivent être créées de part et d'autre de la vallée. Le système prévu «consiste à remplacer les talus frontaux ou latéraux par des constructions destinées à des locaux industriels et faisant office de murs de soutènement»¹³, suivant en cela la proposition de l'architecte Charles Zbinden, représentant de la Société de Développement du Sud-Ouest dans la commission extraparlamentaire. La réalisation des bâtiments qui serviront de soutènement sera confiée à l'initiative privée; le prix de vente des terrains sera adapté pour tenir compte du coût de ces travaux.

Les questions relatives aux voies ferrées et à leur exploitation, aux gabarits et à l'implantation des bâtiments ne sont pas traitées dans ce concept et feront l'objet ultérieurement



3 Étude de Charles Zbinden pour l'urbanisation de la plate-forme de Sévelin et son raccordement à Trivoli (AVL, F4 XXVII/1 3).

d'«études de détail». La préservation de la vue depuis le pont Chauderon fait l'objet d'une attention particulière. On lit ainsi :

Les plaines et les vallonnements de la campagne vaudoise qui s'étendent jusqu'au pied du Jura, toute cette riche et belle contrée de notre pays, ne doit être masquée par aucun écran ; elle doit rester absolument intacte.¹⁴

Après l'adoption de ce plan, la Municipalité promet qu'elle

[...] poussera immédiatement les études à fond, elle fera dresser une maquette, elle fera connaître le projet par une publication étendue de façon à attirer l'attention des commerçants et des industriels sur ce quartier de la vallée du Flon qui offre des ressources de tout premier ordre.¹⁵

LA PATERNITÉ CONTESTÉE D'UN PROJET GRANDIOSE

En raison de son manque de transparence, la manière dont la Municipalité gère ensuite le projet soulève de vives réactions auprès de certains conseillers communaux, notamment l'architecte George Epitax¹⁶. Ce dernier réclame également le recours à un concours d'idées plutôt qu'à un mandat direct. Près d'un siècle plus tard, il n'est pas aisé de clarifier le rôle des différents acteurs.

La Municipalité répond dans un préavis de 1922¹⁷ et s'exprime sur ses intentions bien peu ambitieuses : planifier, mais sans fixer des règles, qui ne seraient pas respectées.

Il suffit mais il est nécessaire d'agir avec circonspection en ménageant toutes les possibilités. Pour compléter le plan directeur et pour être prêts à répondre aux demandes de terrains, il n'est donc nécessaire que de posséder une étude générale de parcellement des terrains de la vallée du Flon en vue d'établir un programme général d'utilisation tel que la bonne dévestiture de chaque parcelle par route et par voie ferrée soit assurée, et que la forme et la dimension des parcelles permettent le maximum d'utilisation.¹⁸

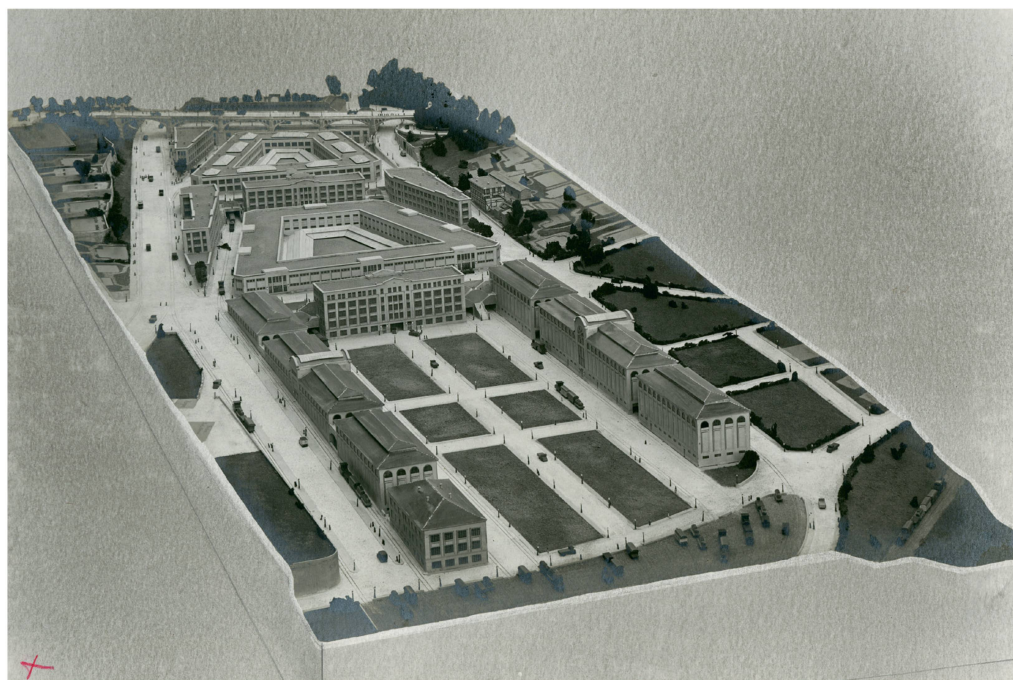
L'architecte Charles Zbinden¹⁹, devenu président de la Société industrielle de Sébeillon-Lausanne (SISL)²⁰ développe au sein de la commission extra-parlementaire chargée des questions relatives à l'aménagement de la vallée du Flon sa vision de l'évolution de ce territoire et propose une image architecturale de son avenir.

Aussi la Municipalité lui confie-t-elle un mandat dont l'étendue prête à interprétation. Simple étude de parcellement, comme décrit a posteriori par les autorités, ou études relatives à la construction de bâtiments industriels, entrepôts, création d'un port franc, etc.? Selon les autorités :

M. Zbinden, désirent profiter d'un voyage de vacances entrepris à ses frais, pour visiter les grands entrepôts d'Anvers et de Bruxelles, la Municipalité, sur sa demande, lui a remis une lettre d'introduction auprès des Autorités de ces Villes. Il a été fasciné par l'ampleur de ces ouvrages et par la rapidité avec laquelle ils ont été constamment augmentés.²¹

Les constructions à venir relevant de l'initiative privée, il n'est pas envisageable pour les autorités d'imposer un architecte aux futurs acquéreurs. Le différend porte sur ses

4 Photographie de la maquette du projet abouti de Charles Zbinden, tirée d'un album de 34 photographies, dédié à la Municipalité par son auteur. La vue en direction du pont Chauderon met en évidence les bâtiments transversaux qui assurent le passage d'une terrasse à l'autre (album conservé aux AVL, F5 325).



5 Photographie d'une vue sur le bâtiment transversal dédié à l'administration avec, de part et d'autre, les voies de dessertes et des silos; tout à gauche, le niveau de la rue de Genève; en traitillé, le terrain naturel et le Flon à voûter (album conservé aux AVL, F5 325).



droits, le montant de ses honoraires et sa revendication d'être engagé comme conseil pour les opérations à venir.

S'estimant discrédité par la version officielle des faits, Charles Zbinden n'entend pas se taire. Il imprime et distribue aux conseillers communaux une brochure de 57 pages en guise de rapport rédigé à la demande de la commission chargée de l'étude du préavis²².

S'il est difficile de démêler les responsabilités de chacun, le rôle de Charles Zbinden est à tout le moins déterminant. En 1921, la Municipalité avait organisé une exposition à la Salle Jean Muret où il avait présenté les principales caractéristiques de son étude aux représentants de l'industrie et du commerce lausannois²³: la terrasse inférieure, au niveau de la gare, accueillerait des silos avec une partie centrale consacrée à l'industrie; les 2^e et 3^e terrasses seraient aménagées en entrepôts, l'une pouvant être dédiée à un port

franc; la dernière se verrait affectée en garages à camions. La typologie des entrepôts offre des galeries extérieures qui facilitent la surveillance et des cours intérieures vitrées. Ascenseurs, installations frigorifiques et de ventilation apportent une qualité d'usage élevée. Le principal avantage est la suppression du remblayage des terrasses médianes, diminuant le coût des travaux publics. L'architecte prévoit des liaisons ferroviaires avec la gare à construire, mais également avec un port futur à Saint-Sulpice²⁴.

Ce projet, remanié et développé, fait l'objet en 1925 d'une publication dans le *BTSR* et d'un tiré à part à l'en-tête de la Ville de Lausanne²⁵ qui laisse entendre qu'il fut bel et bien porté par ses autorités, sans que rien n'atteste son statut. Il témoigne d'un projet ambitieux, qui offre une vision tant urbaine qu'architecturale cohérente pour l'ensemble des terrains comblés.

PREMIÈRES VENTES ET CONSTRUCTIONS

La valorisation effective de ces terrains ne correspond pas à ces visions. La chronologie des ventes et des constructions de la première période atteste de la modestie du développement de Sévelin et de ses alentours. Ce sont pour la plupart des entreprises locales qui s'y redéplient, alors que l'ambition affichée visait à attirer à Lausanne industries et commerces.

La première vente est réalisée en 1919 au bénéfice de la fonderie Perret, qui compte une cinquantaine d'ouvriers, précédemment au passage du Pécros²⁶. Elle s'installe sur une partie du terrain de La Violette qui avait été acquis en vue d'y installer la gare aux marchandises. Dix ans plus tard, la partie ouest de la propriété sera dédiée par la commune à l'École des Métiers.

En 1924, un droit de superficie est accordé au marchand de combustibles Blanc-Morel, sous la première voûte du pont Chauderon. Le bâtiment réalisé par Zbinden constitue un modeste échantillon de sa cité industrielle.

En 1925, une parcelle de 2337 m² de terrain « solide », c'est-à-dire non remblayé, est vendue à l'entrepreneur Michel Dionisotti. L'année suivante, le négociant en combustibles lausannois Grobéty acquiert un terrain sur le remblai attenant. Ces deux entrepreneurs dynamiques, associés au fondeur Perret, à Charles Zbinden et à l'ingénieur Müller, seront les promoteurs de la première et modeste gare de Sébeillon, grâce à une concession cédée par la Commune à la SISL²⁷. Inaugurée en 1927, elle est reliée à la gare de Renens par la ligne du Galicien, et à Sévelin par une voie de raccordement établie par Dionisotti.

En 1927, les négociants en combustibles Félix Cuendet et Émile Martin, ainsi que la Société commerciale de la Société suisse des entrepreneurs acquièrent chacun une parcelle²⁸. Deux ans plus tard, la Société coopérative d'alimentation « l'Union d'Olten », denrées coloniales, achète deux parcelles pour y édifier des entrepôts sur le modèle de ceux qu'elle possède à Olten. Elle édifie dans un premier temps un bâtiment à l'ouest, selon les plans de l'architecte Fritz von Niederhäusern²⁹. L'immeuble, aujourd'hui rue de Sébeillon 9, sera complété et agrandi en plusieurs étapes.

En 1930, l'entreprise Gabella & Cie de Monpreveyres projette de construire un bureau avec entrepôt pour du matériel et des marchandises. L'acte de vente stipule que « les plans d'utilisation et de construction seront soumis au point de vue de leur aspect architectural à l'approbation préalable de la Municipalité. L'architecture et les lignes générales devront être en harmonie complète avec celles du bâtiment construit par l'Union d'Olten. » Il est de plus



6 Le bâtiment construit par Charles Zbinden sous une arche du Pont Chauderon préfigure ce qu'aurait pu devenir Sévelin si son projet avait été réalisé. Photographie André Kern, 1927 (coll. du MHL).



7 La première gare de marchandises de Sébeillon, fort modeste, quelques jours après son inauguration le 14 juillet 1927. Photographie André Kern, 1927 (coll. du MHL).



8 Aujourd'hui rue de Sébeillon 9, l'entrepôt de l'« Union d'Olten » (Usego), immortalisé le jour de son inauguration le 22 septembre 1930, fut agrandi ultérieurement à plusieurs reprises. Carte postale anonyme, 1930 (coll. du MHL).

9 Rampe d'accès à la zone de comblement et de dépôt des matériaux de décharge avec installations de «pontonnage»; en arrière plan, immeubles aujourd'hui démolis au bas de l'avenue Trivoli. Photographie André Kern, 1930 (coll. du MHL).



précisé que le toit plat du bâtiment au niveau de la rue de Sébeillon ne pourra pas servir de place de dépôt³⁰. Cet ensemble de bâtiments est considéré aujourd'hui comme le témoin le plus intéressant de l'architecture «industrielle» de Sévelin, comme en atteste sa mention au recensement architectural, qui lui accorde une note 3 signalant un objet intéressant au niveau local.

La dernière vente sur la partie ouest de la plate-forme de Sévelin remonte à 1933: la parcelle acquise par les Drogueries réunies (DERESA SA) sur laquelle est édifié un bâtiment conçu par l'architecte Trivelli, actuellement avenue de Sévelin 32.

BILAN ET ÉPILOGUE

Afin de favoriser le développement du quartier et d'attirer de nouveaux acquéreurs, la commune avait renoncé à obliger les privés à financer les voies d'accès et les dévestitures en 1929 déjà³¹. La gestion par servitudes croisées soulève en effet de nombreuses difficultés; «l'ordre, la propreté, le bon aspect et la réputation de ces terrains [sic]»³² pourraient être améliorés en passant les voies d'accès et de dévestiture au domaine public. Un montant de 650 000 francs est voté pour la réalisation de ces tâches.

Mais cette opération ne se déroule pas comme prévu. La Société Industrielle de la gare de Sébeillon propriétaire des voies ferrées, désire les conserver, ce qui permet une économie substantielle sur le crédit voté par le Conseil communal. Les surcoûts sont toutefois nombreux: «pontonnages, rythme accentué des décharges de terre et de tous déblais, travaux pour maintenir en état la décharge, baraquements pour un nombreux personnel, transports des pontonnages

de secteur en secteur, selon les saisons pour le déblai de gadoues, mouvements de terrain dus aux pluies intermittentes, création de chaussées, réfection d'égouts, confection de cheminées [pour ventiler le voûtage du Flon], etc.»³³ L'équilibre financier est néanmoins maintenu.

En 1932, un bilan évalue à 5 millions les montants dépensés depuis 1909, chantiers de chômage compris, mais sans comptabiliser la création des artères principales, l'aménagement de la propriété de «La Violette» et le voûtage du Flon. C'est donc une somme conséquente qui a été investie.

Au sortir de la guerre, seule la première plate-forme est entièrement remblayée et 11 de ses 16 parcelles ont été effectivement vendues. Quatre ans plus tard, le bilan de l'avancement du projet est sévère. De nouvelles options pour l'aménagement de Sévelin doivent être prises³⁴. Des erreurs de conception sont identifiées. Sur les plates-formes 2 et 3, les bâtiments devaient constituer le soutènement des avenues et des terrasses; il n'était par conséquent pas possible de remblayer avant l'achèvement des constructions. On ne pouvait pas non plus créer de voies de circulation sur des remblais non tassés, ce qui rendait l'exploitation de ces bâtiments impossible. L'implantation longitudinale compliquait les fondations en raison du voûtage du Flon. Une approche pragmatique conduit alors à définir un projet simplifié qui s'adapte aux niveaux existants et acte l'abandon du projet Zbinden. Le nouveau projet prévoit que la première terrasse, à l'ouest, soit prolongée horizontalement jusqu'à environ 200 m du pont Chauderon, où un talus d'environ 13 m de hauteur conduit à la terrasse située au pied du pont. Celle-ci est destinée à accueillir un important bâtiment dédié aux cours professionnels. L'autre caractéristique du projet est de créer des espaces dégagés affectés à la verdure. Charles Zbinden tente en vain de

s'opposer à cette évolution de la planification du secteur. En 1952, dans un ultime baroud d'honneur, il adresse un mémoire aux conseillers communaux pour mettre en cause la construction de l'école professionnelle à l'emplacement prévu³⁵.

Avec la construction de la gare de Sébeillon en 1951-1953, sur les plans de Charles Zbinden et de l'ingénieur Alexandre Sarrasin, et son raccordement à la plate-forme du L-O, le quartier trouve enfin sa place dans l'activité économique de Lausanne. Mais la suppression en 1979 de ce tronçon ferroviaire amorcera la désindustrialisation de l'ensemble de ce secteur³⁶.

¹ Nous nommons plate-forme une large surface créée artificiellement par comblement. Lausanne en compte plusieurs, la plus connue étant celle dite «du Flon», située entre le Grand-Pont et le pont Chauderon.

² Notons en particulier: *Il était une fois l'Industrie Zurich-Suisse romande, paysages retravaillés. Quelques exemples d'occupation industrielle du territoire*, dir. par Marc-A. Barblan, Genève 1984. Joëlle NEUENSCHWANDER FEIHL *et al.*, «Lausanne», *INSA* 5.

³ Mes chaleureux remerciements vont aux collaborateurs des Archives de la Ville de Lausanne qui m'ont aidée dans mes recherches et m'ont orientée vers les documents les plus adéquats pour cette première ébauche de l'histoire de Sévelin.

⁴ Les montants cités sont toujours en francs de l'époque et ne sont pas actualisés.

⁵ *BCCL*, 1902, préavis «Prolongement du terre-plein de la vallée du Flon en aval du chemin de la Mine», pp. 24-29.

⁶ *Ibid.*, p. 25.

⁷ *Ibid.*

⁸ *BCCL*, 1902, rapport «Prolongement du terre-plein de la vallée du Flon en aval du chemin de la Mine», pp. 62-73.

⁹ *BCCL*, 1906, rapport «Acquisition de terrains à la Vallée du Flon», pp. 1121-1134.

¹⁰ *BCCL*, 1906, préavis «Acquisition de terrains à la Vallée du Flon», pp. 870-875.

¹¹ *BCCL*, 1920, préavis «Plan directeur pour l'aménagement des terrains de la vallée du Flon», pp. 312-327.

¹² *BCCL*, 1920, rapport «Plan directeur pour l'aménagement des terrains de la vallée du Flon», pp. 534-539.

¹³ *BCCL*, 1920, préavis «Plan directeur...» (cf. note 11), p. 319.

¹⁴ *Ibid.*, p. 321.

¹⁵ *Ibid.*, p. 327.

¹⁶ *BCCL*, 1922, interpellations du Dr Wellauer et de Georges Epitiaux, pp. 315-324.

¹⁷ *BCCL*, 1922, préavis «Utilisation des terrains industriels de la Vallée du Flon», pp. 352-370.

¹⁸ *Ibid.*, p. 354.

¹⁹ Charles Zbinden (1883-1959) est notamment l'auteur des ensembles édifiés sur l'ancienne propriété Auberjonois à l'avenue de Mon-Repos 28-38 et à la rue de l'Avant-Poste 19-25. À proximité de Sévelin, il construit en 1930 l'ensemble rue de Couchirard 1-9 et, œuvre majeure en collaboration avec l'ingénieur Alexandre Sarrasin, la gare de Sébeillon en 1951-1953.

²⁰ Le fonds de cette société a été déposé aux ACV sous la cote P SISL. Une consultation détaillée de ces documents, que nous n'avons pas pu effectuer dans le cadre de la rédaction de cette contribution, serait certainement éclairante concernant Sébeillon.

²¹ *BCCL*, 1922, préavis «Utilisation des terrains industriels de la Vallée du Flon», p. 355.

²² AVL, A 407, *Réponse au préavis municipal du 5 mai 1922 sur l'utilisation des terrains de la Vallée du Flon par l'architecte Charles Zbinden chargé de l'étude de l'aménagement de la Vallée du Flon. Ses conceptions sur le développement commercial et industriel possible résultat de ses études.*

²³ «Lausanne, l'aménagement de la vallée du Flon», in *GdL*, 29 juin 1921.

²⁴ Charles Zbinden est, avec l'ingénieur Émile Thévenaz, le détenteur d'une concession pour le service de transfert de wagons de Thonon à l'embouchure de la Chamberonne où ils envisagent la création d'un port qui devait être relié à la gare de triage de Renens.

²⁵ «Aménagement de la vallée du Flon», in *BTSR* 51, 1925, 19, pp. 229-239. Voir aussi «L'aménagement de la vallée du Flon à Lausanne», *SBZ* 90, 1927, 19, pp. 246-249.

²⁶ Toutes les ventes font l'objet d'une promesse devant notaire suivie d'une mise aux enchères publiques. La chronologie a pu être établie par dépouillement du *BCCL*.

²⁷ F. CHENAUX, «Gare de Lausanne-Sébeillon», in *BTSR* 73, 1947, 14-15, pp. 196-200.

²⁸ Le bâtiment édifié par la SSE sera transformé huitante ans plus tard pour abriter le gymnase du Bugnon, site de Sévelin.

²⁹ Voir à ce propos Martine JAQUET, *Jacques Favarger architecte 1889-1967*, Lausanne 1997, pp. 45-46.

³⁰ *BCCL*, 1^{er} avril 1930, préavis «Vente d'une parcelle de terrain sise dans la Vallée du Flon».

³¹ *BCCL*, 1929, préavis «Aménagement des terrains de la Vallée du Flon», pp. 41-49; rapport, pp. 400-404.

³² *Ibid.*, p. 46.

³³ *BCCL*, 1932, préavis «Aménagement des terrains de la vallée du Flon», pp. 441-442; rapport, pp. 618-621.

³⁴ *BCCL*, 1949, préavis «Plan d'extension de la vallée du Flon. Nouveau plan d'aménagement des plates-formes industrielles. Radiation de l'ancien plan», pp. 574-579; *BCCL*, 1949, pétition de Charles Zbinden, pp. 625-626.

³⁵ AVL BT 12, *Mémoire à l'adresse de Messieurs les Conseillers communaux touchant la construction d'une École Professionnelle à la Vallée du Flon*, [9 février 1952].

³⁶ Julien SANSONNENS, *La gare de Lausanne-Sébeillon, mini-recherche historique*, août 2006, <https://www.jsannonnens.ch/publications/Sebeillon.pdf>; Bruno CORTHÉSY, *La gare de marchandises de Sébeillon à Lausanne*, rapport pour les Monuments et sites VD, Lausanne 2004.

IN MEMORIAM

GEORG GERMANN (1935-2016)

Paul Bissegger

Georg Germann, à Berne, nous a quittés le 11 septembre 2016. Prestigieux historien de l'art et de l'architecture, chercheur, éditeur, professeur, directeur de musée et membre de diverses commissions scientifiques, sa riche carrière est esquissée dans Wikipedia, tandis que les catalogues de bibliothèques renvoient à ses nombreux travaux. Les historiens de l'art en général, et tout particulièrement les membres du Colloque romand des historien-ne-s des monuments, lui doivent une grande reconnaissance. Ce polyglotte hors du commun, savant aussi exigeant que bienveillant, les a fidèlement accompagnés durant plus d'un quart de siècle, les épaulant de conseils, de relectures critiques, d'expertises et de contributions diverses. En 1982-1983, Georg Germann donna à l'Université de Lausanne un cours mémorable sur le style néogothique qui suscita l'enthousiasme de ses étudiants et déboucha sur une exposition itinérante et la publication d'une plaquette (*Renaissance médiévale en Suisse romande 1815-1914*, Zurich 1983). Trop modeste, l'instigateur et directeur de ce projet n'y figure que comme simple auteur d'un article, «La sculpture néo-médiévale en Suisse romande».

Pourtant, ce savant de réputation internationale, qui publia indifféremment en anglais, français et allemand, a une production immense, caractérisée par sa remarquable ouverture d'esprit et son style fouillé, précis, et pétri d'érudition. Germann a débuté sa carrière comme rédacteur d'un volume des *Monuments d'art et d'histoire du canton d'Argovie* (district de Muri) et s'est intéressé aux questions les plus diverses, apportant des contributions incontournables dans les domaines de l'architecture protestante, de l'art néogothique, de la théorie architecturale et tout particulièrement du vitruvianisme. Il n'a pas délaissé pour autant l'inventaire scientifique du patrimoine, dont il a fait un brillant historique (*Geschichte der schweizer Kunsttopographie*, 1975) et il a lancé dès 1972 l'*Inventaire suisse d'architecture 1850-1920 (INSA)*. On lui doit aussi des contributions sur les techniques de construction et notamment sur l'utilisation du fer en architecture («De la plate-bande à la poutre Hennebique», in *Histoire de l'art*, 2002, pp. 17-27), ainsi que des réflexions très enrichissantes sur la théorie de la restauration monumentale, notamment «Respect et piété dans la conservation du patrimoine» (*Petit précis patrimonial*, 2008), ou encore *Conserver ou démolir? Le patrimoine bâti à l'aune de l'éthique* (2014).



Georg Germann (DR).

La Suisse romande a bénéficié de contributions variées. Ainsi, il évoque les églises anglicanes de Lausanne et Vevey dans «George Edmund Street et la Suisse» (*RSAA* 1972), ou encore le transept bas de Notre-Dame de Bonmont dans *Ascétisme et architecture: le cas de Bonmont. La construction: sculpture et peinture. L'église abbatiale de Bonmont et ses décors* (1992). Germann s'est particulièrement intéressé à la cathédrale de Lausanne, à la question de la pression du vent sur les toitures et les flèches et, par là, aux choix divergents de Viollet-le-Duc et d'Henri de Geymüller, le second étant fortement opposé aux options radicales du premier (voir «Viollet-le-Duc und die oberen Strebebogen gotischer Kathedralen», in *Bautechnik des Historismus. Von den Theorien über gotische Konstruktionen bis zu den Baustellen des 19. Jahrhunderts*, dir. par U. Hassler & C. Rauhut, Munich 2012, pp. 130-143). Pour ce qui est de Geymüller, il nous a donné «Henry de Geymüller, un expert polyglotte et cosmopolite», dans *Victor Hugo et le débat patrimonial*, Paris 2003, pp. 103-120, et surtout *Heinrich von Geymüller (1839-1909), Architekturforscher und Architekturzeichner*, Bâle 2009.

Georg Germann, brillant intellectuel dont le sérieux cachait une grande courtoisie et une incomparable chaleur humaine, s'est révélé un collègue généreux, un conseiller unanimement admiré et un grand ami des Romands. Il est vivement regretté par tous ceux et celles qui ont eu le privilège de le lire et surtout de le connaître.

DROIT D'INVENTAIRE. APPROCHES SYSTÉMATIQUES ET EXHAUSTIVES DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Colloque de l'Association romande des historiennes et historiens de l'art monumental (ARHAM),
vendredi 23 septembre 2016

Depuis le début du XX^e siècle, la Suisse a mis en place des inventaires considérés comme précurseurs et exemplaires, tels *La maison bourgeoise en Suisse*, *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, *Les maisons rurales de Suisse* ou *l'Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*. En relation avec ce travail à valeur documentaire, des inventaires répondant à des lois fédérales ou cantonales ont été entrepris à partir des années 1970 sous la direction des organes de protection du patrimoine, en particulier *l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger (ISOS)*¹, ainsi que les différents recensements architecturaux cantonaux.

Alors que la systématique et l'exhaustivité de ces approches sont aujourd'hui remises en question, l'Association romande des historiennes et des historiens de l'art monumental (ARHAM) a proposé une journée de réflexions sur l'avenir de ces inventaires et recensements. Le 23 septembre 2016 au château de La Sarraz, six présentations ont permis de retracer les fondements, le statut et l'évolution de ces travaux. Aux conférenciers traitant du sujet à l'échelle internationale, fédérale et cantonale, ont succédé des orateurs exposant des études de cas. Quelque soixante participants ont prêté une oreille attentive à ces exposés, tout en contribuant aux discussions et débats par leurs questions et leurs expériences.

C'est par un cri d'alarme, accompagné de questions fondamentales, que Bruno Corthésy, le président de l'ARHAM, a lancé la journée, en exposant les attaques dont font l'objet recensements et inventaires de la part du monde politique, autant que des milieux académiques, sans oublier les dégâts provoqués par les restrictions budgétaires. La situation est-elle identique dans tous les cantons? Quelles sont les valeurs à défendre à tout prix? Quelles évolutions accepter ou initier pour transformer ces recensements et inventaires en outils performants pour notre société? Comment faire connaître leur richesse et leur potentiel? – il initiait ainsi un débat crucial à propos du bien-fondé et l'avenir de ces instruments de travail, essentiels aux professionnels du patrimoine et de ce fait à la préservation des biens culturels eux-mêmes.

SOUS BÉNÉFICE D'INVENTAIRE. QUELLES POLITIQUES CULTURELLES POUR QUEL PATRIMOINE ?

Pascal Liévaux, conservateur du patrimoine, chef du Département de la recherche et de la politique scientifique au Ministère de la Culture et de la Communication, France ; parmi ses nombreuses compétences, il compte une dizaine d'années au service de l'inventaire général du patrimoine culturel.

Après avoir brièvement retracé l'histoire des inventaires et recensements depuis la fin du XVIII^e siècle et s'être arrêté sur un ou deux moments significatifs du développement de la notion de patrimoine, l'orateur constate que le concept de patrimoine a aujourd'hui remplacé la notion de monument et que le champ patrimonial a connu un élargissement sans précédent depuis le milieu du XX^e siècle.

Fort du constat que la notion d'objet patrimonial apparaît lors de la reconnaissance d'un bien culturel commun d'intérêt historique, le conférencier rappelle que l'inventaire du patrimoine et le recensement en tant qu'opération systématique et scientifique contribuent de façon notable à la prise de conscience et à la réappropriation du patrimoine. Il s'interroge par contre sur l'impact qu'ont eu les ambitions à l'exhaustivité, à la normalisation, ainsi qu'à la diffusion des inventaires durant la seconde moitié du XX^e siècle, sans oublier les bouleversements amenés par les nouveaux outils informatiques.

En vue des discussions à venir dans la journée, l'orateur soumet ensuite aux participants plusieurs idées à débattre.

1) Depuis quelques années, l'approche anthropologique appliquée au patrimoine en tant que phénomène de société a permis d'éclairer l'impact des recensements systématiques d'un jour nouveau. On sait aujourd'hui qu'ils ont largement contribué à l'élargissement du champ patrimonial, au rapprochement de la distance temporelle – une barrière mobile dorénavant fixée en France à trente ans –, ainsi qu'au glissement de l'intérêt vers des objets toujours plus quotidiens.

2) Avec le recours à des dispositifs participatifs, les recensements et inventaires répondent toujours davantage au slogan «Le patrimoine, c'est nous!». Chacun pouvant contribuer à la définition du patrimoine, l'expertise est en train de glisser des professionnels vers le grand public, mettant en question l'un des fondements de ces travaux.

3) Le rapport au patrimoine est de plus en plus émotionnel et individualisé, lié à la proximité, à la familiarité et à l'usage. Aujourd'hui, la notion même de patrimoine culturel ainsi que la place des experts dans le processus patrimonial sont notamment remises en question par l'émergence du patrimoine culturel immatériel (convention UNESCO de 2003) et des nouvelles notions de «communautés patrimoniales» et de «droit au patrimoine» mises en avant par la convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005). On passe ainsi du droit *du* patrimoine au droit *au* patrimoine.

4) Avec le développement des modèles virtuels, la notion jusqu'alors fondamentale de matérialité du patrimoine doit dorénavant être repensée. L'orateur s'interroge sur le statut de ces modèles, vont-ils eux-mêmes accéder à un statut patrimonial?

Alors que la popularisation actuelle du patrimoine conduit à une certaine simplification et que les recensements participatifs sont fortement influencés par l'émotionnel et les valeurs subjectives, le conférencier conclut sur la nécessité de l'encadrement méthodologique et scientifique de toute participation collaborative et souligne l'importance de la recherche scientifique de qualité, forcément exigeante et coûteuse, qui, dans les conditions politiques et économiques actuelles, se trouve en état de précarité.

LE REVERS DE LA MÉDAILLE – LES INVENTAIRES NATIONAUX ENTRE EXIGENCES ET RÉALITÉ

Nina Mekacher, cheffe de section suppléante à la Section Patrimoine culturel et monuments historiques, Office fédéral de la culture (OFC)

Retour en Suisse avec l'intervention de Nina Mekacher, qui présente les défis rencontrés par deux inventaires suisses majeurs : *Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse* (MAH) et *l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse* (ISOS).

La série des MAH est éditée depuis 1927 par la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), avec la participation financière des cantons et de la Confédération. Malgré une couverture irrégulière du territoire helvétique, cet inventaire

a longtemps constitué un outil incontournable de connaissance et de sensibilisation du public, et par extension un précieux instrument de sauvegarde du patrimoine.

Conçus comme des outils scientifiques, mais distribués par souscription aux membres de la SHAS, les ouvrages sont utilisés également pour le travail de médiation culturelle des cantons. Toutefois, la formule, qui a bien fonctionné durant plus d'un demi-siècle, suscite des attentes en partie contradictoires, au risque de ne répondre ni aux exigences des chercheurs, ni à celles du grand public. Depuis 2012, les nouveaux volumes proposent une version numérique en sus de l'ouvrage papier dont le contenu a connu un remaniement en profondeur. Sans portée légale et réalisé en marge des cénacles aujourd'hui reconnus de la recherche, cet inventaire peine à faire reconnaître sa valeur scientifique et par ricochet à assurer son financement.

Tout autre cas de figure, l'ISOS a été créé en réponse à la loi de 1966 sur la protection de la nature et du paysage et bénéficie par conséquent d'un effet contraignant pour la Confédération et depuis peu doit également être pris en considération par les cantons et les communes. Avec 1273 sites d'importance nationale, l'ISOS constitue un outil important de planification, mais son utilisation est complexe et son interprétation demande des connaissances spécifiques. Il est donc souvent mal compris, sous-employé et doit être repositionné pour faire face aux défis actuels de la protection du patrimoine, la pression immobilière et la politique énergétique notamment.

Pour assurer leur pérennité, les MAH et l'ISOS vont devoir s'adapter sans perdre pour autant leur pertinence; ils constituent en effet les instruments patrimoniaux les plus importants à l'échelle nationale et sont à ce titre fort précieux.

INVENTAIRES FÉDÉRAUX, CANTONAUX ET COMMUNAUX: QUELQUES QUESTIONS D'APPLICATION AU NIVEAU D'UN CANTON

Jacques Bujard, conservateur cantonal, chef de l'Office du patrimoine et d'archéologie, Neuchâtel, membre du comité de la Société d'histoire de l'art en Suisse

Avec plus de cent ans d'activité dans le domaine des recensements du patrimoine bâti aux niveaux fédéral, cantonal et communal, la conservation des biens culturels dans le canton de Neuchâtel permet d'illustrer la portée des deux grands groupes d'inventaires à l'échelle d'un canton. Le conférencier rappelle que les inventaires du patrimoine bâti à but scientifique² ont contribué de façon déterminante à la définition du patrimoine des cantons suisses depuis

le début du XX^e siècle, avant d'être complétés par les inventaires fédéraux à portée légale plus ou moins large comme l'ISOS et l'IVS, sans oublier les recensements de diverses catégories de bâtiments ou d'aménagements³. Durant de nombreuses années, ces travaux ont promu auprès des autorités cantonales et communales la nécessité d'assurer la protection des édifices et ensembles de valeur. Dans le canton de Neuchâtel, le Recensement architectural (RACN) a pris le relais à la fin des années 1980 par la reconnaissance de la valeur individuelle des objets et leur inscription dans la législation cantonale et communale sur l'aménagement du territoire.

Usant de l'image du « mille-feuille » dans ses considérations relatives à l'application de ces inventaires, l'orateur s'interroge sur une multiplication des couches souvent difficile à saisir par le public et par le monde politique. Il constate par ailleurs qu'aujourd'hui les inventaires et les mesures de protection sont parfois attaqués en raison d'autres intérêts jugés prioritaires par certains, alors que les bâtiments protégés sont largement minoritaires en Suisse : quelque 7 % des édifices du canton de Neuchâtel, si l'on s'en tient aux notes 0 à 3, et 12 % si l'on ajoute les notes 4.

Et de conclure par une liste de questions stimulantes sur l'avenir, la définition, le rôle et la diffusion de ces inventaires et recensements.

REVISITER L'INVENTAIRE : LE CAS DU CHÂTEAU DE LA SARRAZ

Denis Decrausaz, historien de l'art

En matière d'inventaire et de recensement, Denis Decrausaz évoque la fragilité et la spécificité du patrimoine mobilier, citant l'exemple du château d'Hauteville dont le mobilier a été dispersé lors de ventes aux enchères en 2014 et 2015, au moment même où le Parlement vaudois acceptait une Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) encourageant le recensement et l'inventaire dans ce domaine.

Comment construit-on un inventaire ? À quoi sert-il ? Pour aborder les questions soulevées par la conception et la réalisation de l'inventaire des collections du château de La Sarraz, réalisé dès 2012 dans le cadre des séminaires de la Section d'histoire de l'art de l'Université de Lausanne, la présentation détaillée de deux objets – une pendule Funk et une crédence néogothique – illustre les choix et la méthode présidant à cet inventaire, ainsi que la réflexion ayant mené à la constitution d'une base de données consultable en ligne (*inventairelasarraz.ch*). La base de données intègre

en outre le dépouillement des archives, permettant d'inscrire des objets de nature différente dans leur contexte de référence. Les informations récoltées sur ces exemples montrent que la conjugaison d'un outil de travail de musée (description des objets) et de recherche (sources historiques) permet de dépasser la stricte matérialité des objets et d'intégrer le discours dont ils sont porteurs.

LE RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE VAUD, D'HIER À AUJOURD'HUI : UNE EXPÉRIENCE DE TERRAIN

Noémie Descoedres, historienne des monuments, Section monuments et sites, Unité recensements, État de Vaud

Malgré leur solide base légale, les recensements architecturaux n'échappent pas à de profondes remises en question. Révisions, évolution de leurs enjeux, intégration des nouvelles technologies et réduction de leur enveloppe financière comptent parmi les principaux défis actuellement rencontrés par leurs responsables. Partant de ce constat, Noémie Descoedres dresse un état du recensement architectural du canton de Vaud après quarante ans d'existence et propose quelques perspectives d'avenir.

Depuis 1974, le recensement vaudois est l'outil qui permet d'établir une sorte de radiographie du patrimoine bâti, servant ensuite à déterminer les objets jugés dignes d'intérêt et à protéger ceux qui sont menacés. Un tiers des édifices du canton a été recensé, soit 80 000 objets ; parmi ces derniers, 2 % sont classés « monuments historiques », 10 % sont inscrits à l'inventaire, et 19 % sont mis sous protection générale.

L'oratrice rappelle que le recensement architectural général ne prétend pas à l'exhaustivité, même s'il fait l'objet d'une révision depuis 1995. Des recensements thématiques viennent utilement le compléter⁴. Le renforcement des collaborations avec les institutions effectuant leurs propres inventaires (CFF, hautes écoles, communes, etc.) permettra d'étendre le savoir et d'intégrer au recensement cantonal de nouveaux objets⁵.

Instrument de protection du patrimoine, le recensement a longtemps constitué un précieux outil de sensibilisation du public, à l'occasion de la présentation de ses résultats commune par commune. L'abandon de ces réunions – durant lesquelles d'autres enjeux de la conservation-restauration étaient également débattus – a obligé à chercher de nouveaux canaux de communication. Considérant que le patrimoine est un bien collectif, la base de données du recensement a été ouverte au public en 2012 par le biais

1 La Salle des chevaliers du château de La Sarraz, dont les collections ont été inventoriées par des étudiant-e-s de l'UNIL (photo F. Python).



du portail internet www.recensementarchitectural.vd.ch. Si la consultation est un succès, cette nouvelle approche s'accompagne d'exigences accrues en matière de rapidité et de qualité des mises à jour. La plateforme participative mise alors sur pied a dû être abandonnée, rappelant que les professionnels du patrimoine ont encore un rôle à jouer pour faire vivre un tel outil.

CONNAÎTRE LE PATRIMOINE CULTUREL : L'IMPORTANCE DES INVENTAIRES POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS DANS LE CANTON D'ARGOVIE

Jonas Kallenbach, responsable de la protection du patrimoine dans le canton d'Argovie (Bauberatung Denkmalpflege)

Dans quelle mesure les interrogations relatives au recensement touchent-elles nos voisins alémaniques? La présentation de Jonas Kallenbach a permis aux membres de l'ARHAM de découvrir la situation du canton d'Argovie.

L'orateur souligne l'importance des inventaires en matière de protection des monuments historiques d'un canton aussi riche en châteaux, objets d'importance nationale et noyaux villageois que le sien. Il dresse rapidement la liste des travaux disponibles le concernant; elle comprend les neuf volumes des MAH déjà publiés et ceux en préparation, l'inventaire ISOS, ainsi que les recensements et les publications concernant les réalisations du Mouvement moderne, les édifices sacrés du XX^e siècle, les monuments d'importance locale, les orgues ou encore les stucs. À l'image de la revue *Argovia*, les publications et travaux scientifiques participent de façon notoire à la valorisation

des objets patrimoniaux, ainsi qu'à leur reconnaissance par les propriétaires, le public et les autorités politiques.

La plupart de ces travaux n'ont pas de valeur légale, mais le conférencier constate leur impact positif sur la sauvegarde d'édifices ne bénéficiant pas de la protection formelle de l'État; les bâtiments protégés ne constituent en effet que le 0,48 % du bâti argovien existant.

L'orateur illustre ensuite ses propos par la présentation détaillée de chantiers pour lesquels les connaissances issues des recensements et des publications ont eu une influence décisive. Parmi ces cas, citons les restaurations exemplaires réalisées par des privés pour un pont sur la Wyna (fin du XVIII^e siècle), la Tanzhüsli à Schlossrued (fin du XVIII^e siècle) et la Villa im Ghei à Seengen (1934).

Comité de l'ARHAM

¹ Cet inventaire répond à la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) de 1966, aux côtés de l'*Inventaire fédéral des voies de communication historiques (IVS)* et de l'*Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP)*.

² On peut notamment citer: *La maison bourgeoise en Suisse, Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse, Les maisons rurales de Suisse, l'Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*.

³ Constructions fédérales, ouvrages militaires, jardins historiques, patrimoine industriel, patrimoine mondial de l'UNESCO, etc.

⁴ À l'image des recensements des cures, des écoles, des églises libres ou encore des chalets d'alpage.

⁵ Les édifices répertoriés dans l'ouvrage dirigé par Bruno MARCHAND, *Architecture du canton de Vaud 1920-1975* (Lausanne 2012), vont par exemple faire l'objet d'une évaluation prochainement, menée par une commission spéciale.

CHRONIQUE : ENSEIGNEMENT

ARCHITECTURE & PATRIMOINE

Dave Lüthi

L'année 2015-2016 a permis de conclure plusieurs projets importants menés par l'enseignement Architecture & Patrimoine.

D'abord, l'inventaire des collections du château de La Sarraz a donné lieu à une base de données en ligne (www.inventairelasarraz.ch), où figurent les fiches produites par les étudiant-e-s durant six semestres (638 entrées à ce jour). La base elle-même a été réalisée avec beaucoup de soin et d'intelligence par un étudiant en histoire de l'art, dans le cadre d'un séminaire en humanités numériques, Marco Carrara; il a pu mener à bien ce travail de longue haleine grâce à un mandat d'assistant-étudiant financé par la Faculté des Lettres. Cette étape de «visibilisation» de notre inventaire s'inscrit dans la renaissance actuelle du château qui, soutenu par la commune de La Sarraz et le Canton de Vaud, va pouvoir enfin repenser son parcours muséographique, fort de l'apport documentaire du séminaire de recherche. Une belle collaboration, puisqu'en révélant l'intérêt des collections dont nos lectrices et nos lecteurs connaissent bien la teneur grâce aux différents articles publiés dans *Monuments vaudois* ces dernières années par Aline Jeandrevin, Denis Decrausaz et le soussigné, l'Université a joué un rôle non négligeable dans le regain d'intérêt des politiciens pour le château. Une fondation a été créée, qui envisage l'engagement d'un personnel qualifié pour poursuivre l'inventaire scientifique et organiser des expositions (permanentes et temporaires) dans l'enceinte du domaine des Gingsins. Et une nouvelle conservatrice vient d'être nommée: Tiziana Andreani, ancienne étudiante et mémorante en Architecture & Patrimoine, à qui nous souhaitons plein succès dans ses nouvelles tâches.

Ensuite, le séminaire de Master de l'automne 2014 consacré aux biographies d'architectes vaudois a donné lieu à une publication en septembre 2015: *Trajectoires d'architectes vaudois. Douze carrières de constructeurs des XIX^e et XX^e siècles*. Dix articles traitant de figures pour la plupart peu connues sont issus de ces séminaires; les deux autres contributions émanent de mémoires de maîtrise récemment défendus à la Faculté. Charles-François Bonjour, Francis Isoz, John Gros, Verrey & Heydel à Lausanne, la dynastie des Burnat & Nicati à Vevey, celle des Borel à Bex, des Falconnier à Nyon, Louis Dumas à Montreux, Louis Bosset à Payerne, Horace Decoppet à Yverdon, sont autant de personnages dorénavant moins mystérieux.



Trajectoires d'architectes vaudois. Douze carrières de constructeurs des XIX^e et XX^e siècles

Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles 28, 2015

Chavannes-près-Renens : Cercle vaudois de généalogie / Neuchâtel : Éditions Alphil, 2015
220 pages, ISBN 978-2-88930-119-5, 40 francs

Le séminaire cherchait à expérimenter la pertinence d'utiliser les nouvelles sources documentaires en ligne (en particulier les périodiques, tant les quotidiens que les revues professionnelles) en les confrontant aux sources d'archives traditionnelles. L'exercice a été réussi, car pour plusieurs des architectes étudiés, l'apport des sources numériques a été déterminant pour renouveler les connaissances et répondre à des questions autrefois délicates à poser – notamment concernant la famille, la clientèle, la sociabilité des architectes. *Trajectoires d'architectes vaudois* a été publié comme numéro spécial de la *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles*, dirigée par Loïc Rochat, auteur de l'étude d'une dynastie d'architectes de la Côte, les Cugnet, ouvrage qui a été présenté dans *Monuments vaudois* à sa sortie en 2013.

Deux autres publications sont encore à mentionner. La première, *Lausanne – Les lieux du sacré*, est le troisième opus de la collection Architecture de poche (Société d'histoire de l'art en Suisse) qui est cette fois-ci consacré aux édifices religieux de la ville de Lausanne. Fruit d'un autre séminaire de master, cet ouvrage présente une trentaine de bâtiments des XIX^e et XX^e siècles (temples protestants, églises catholiques et orthodoxe, synagogue). Approché par le biais d'analyses thématiques (styles, matériaux, décors notamment) et par des fiches monographiques, ce patrimoine important, mais encore paradoxalement méconnu trouve ici une première présentation générale, richement illustrée par les photographies très soignées de Jeremy Bierer et bénéficiant de la mise en pages colorée et méticuleuse de Raul Minello. Le succès rencontré par l'ouvrage



Lausanne – Les lieux du sacré

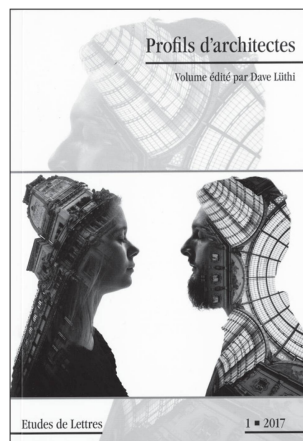
dir. par Dave Lüthi

Berne : SHAS, 2016 (Architecture de poche 3)

256 pages, ISBN 978-3-03797-277-9, 29 francs

à sa sortie nous a conforté dans l'intérêt de continuer la série : un quatrième volume consacré aux édifices commerciaux, bancaires et administratifs, dirigé par David Ripoll, est en préparation.

Enfin, les actes du colloque international de septembre 2015, *Profils d'architectes*, sont parus dans la collection Études de Lettres. Il prolonge les recherches autour de la profession d'architecte aux XIX^e et XX^e siècles déjà publiées précédemment (*La profession d'architecte en Suisse romande*, 2009; *Le client de l'architecte*, 2010). Dans ce cadre, nombre de thématiques transversales restent à défricher afin de compléter les études de parcours individuels et les monographies comme celles présentées dans *Trajectoires d'architectes* : c'était l'ambition du colloque de 2015 que de s'intéresser à la dimension collective de cette profession. L'institutionnalisation de la pratique constructive, la création d'associations professionnelles, les activités de promotion, le développement de l'édition d'architecture, l'organisation du travail et le fonctionnement des bureaux sont autant de thèmes traités à partir d'exemples non seulement suisses, mais également français et allemands. Ces deux pays ne sont pas uniquement des points de comparaison : les architectes suisses s'y forment et y travaillent souvent un temps. Leurs écoles d'architecture et leurs pratiques professionnelles constituent donc des modèles, non seulement pour les questions esthétiques, mais aussi organisationnelles. L'étude menée par Marie-Laure Crosnier Leconte sur le corpus des 360 architectes suisses passés par l'École des beaux-arts de Paris fera en particulier date : c'est la synthèse que l'on attendait depuis longtemps ! Elle



Profils d'architectes

dir. par Dave Lüthi

Études de Lettres 2017/1

Lausanne : Faculté des Lettres

168 pages, ISBN 978-2-940331-64-2, 22 francs

sert d'ouverture au volume tout de blanc vêtu et orné de deux profils « architecturés » dus au photographe Francesco Paleari.

L'enseignement s'est lui porté sur la peinture médiévale tessinoise grâce à la collaboration avec Irene Quadri, ainsi qu'à l'art roman, traité par Brigitte Pradervand sous l'angle de son décor peint et sculpté. Les architectes vaudois de l'Ancien Régime, l'architecture suisse au XIX^e siècle, l'épigraphie funéraire de l'Antiquité à l'époque contemporaine et l'histoire de la restauration des monuments historiques ont par ailleurs été au centre de l'attention durant les deux semestres de l'année 2016.

Il faut encore ici évoquer un projet dont l'ampleur à venir est difficile à cerner. À la suggestion du Doyen de la Faculté, un séminaire de Master a été mis sur pied pour étudier l'Anthropole (anciennement BFSH2), le bâtiment même de la Faculté des Lettres, qui célèbre ses 30 ans en 2017. Cet enseignement a été conçu comme une démarche consciente de *patrimonialisation* : en replaçant dans son contexte ce vaste et remarquable édifice postmoderne, étudiant-e-s et enseignant-e-s contribuent à en faire un monument, un objet de mémoire, en effaçant un peu l'image quotidienne et « banale » qu'il endosse habituellement pour nous. Une exposition (automne 2017) et une publication (2018) devraient transmettre au public le résultat des travaux menés durant ce semestre de recherche et de réflexion.